

Point 15.2

Interpellation relative à l'OAP, Synode d'été 2024

Au Synode d'hiver 2023, je m'attendais en fait à ce que le Synode soit mis au courant de l'analyse de la consultation relative à l'OAP 26. Manifestement, la commission compétente n'était pas prête. Étonnamment, des résultats d'analyse d'envergure étaient quand même disponibles peu de temps après la fin du Synode et nous ont été distribués.

Dans la perspective du Synode d'été 2024, je m'attendais à ce que le Conseil synodal s'exprime à ce sujet et qu'il nous informe de la suite de la procédure ainsi que sur la conception définitive de l'ordonnance. Mais là encore, j'ai été déçu.

Mes questions sont donc les suivantes :

- dans quelle mesure le Conseil synodal prend-il en compte l'analyse de la consultation relative à l'OAP 26 ?

- Est-ce que l'OAP 26 a, dans l'intervalle, déjà été édictée et décidée ?

- Si oui: quand est-ce qu'elle sera portée à la connaissance des membres du Synode et du public ecclésial ?

- Est-ce qu'il faut de nouveau s'attendre à ce que ça arrive juste après le Synode, dans le but d'éviter ainsi toute discussion sur le sujet ?

Angen 11, 3753 Oey-Diemtigen, le 25 mai 2024

Le député au Synode de la paroisse de Diemtigen/Erlenbach

Walter Küng